

Motion du 27 mars 2019 de Mmes et MM. Alia Chaker Mangeat, Eric Bertinat, Uzma Khamis Vannini, Maria Pérez, Albane Schlechten, Daniel Sormanni, Vincent Schaller, Pierre Gauthier, Manuel Alonso Unica et Alain de Kalbermatten: «Pour une zone artisanale et industrielle des Charmilles innovante».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la zone industrielle des Charmilles (ZIC) incarne l'un des vestiges de l'ère industrielle genevoise et la seule qui est sur le territoire de la Ville de Genève;
- que ses murs bruts et ses hauts plafonds ont notamment abrité la Société d'instruments de physique (SIP);
- que depuis une vingtaine d'années de nombreux artistes et artisans redonnent vie à ce lieu chargé d'histoire;
- que pour la mixité économique et sociale il est important de pouvoir garder cette zone industrielle et artisanale en ville;
- que le potentiel de cette ZIC n'est pas exploité de manière satisfaisante;
- qu'en plus, la Ville occupe actuellement 45% des 22 000 m² (notamment pour des dépôts) et qu'une partie de ses services sont en cours de déménagement, libérant ainsi de l'espace;
- que la Ville de Genève doit affirmer son identité de centre urbain innovant et attaché au développement durable à tous les niveaux;
- qu'ainsi cette innovation doit aussi être encouragée dans les petites structures;
- que beaucoup d'artisans et de petites entreprises développent des solutions innovantes pas toujours connues;
- que ces initiatives doivent être encouragées par la Ville de Genève;
- que les petites entreprises genevoises doivent pouvoir se développer et être reconnues sur le marché très dynamique de l'écologie durable;
- qu'en matière d'emploi, l'environnement est aussi un marché en pleine croissance et créateur des métiers de demain;

- que la réforme de l'imposition des entreprises doit s'accompagner de possibilités concrètes pour les entreprises innovantes de s'installer sur le territoire de la Ville de Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à maintenir le caractère industriel et artisanal de la ZIC;
- à y développer, avec les acteurs du quartier et en collaboration avec l'association des locataires actuels (Association Alaazic), un pôle d'artisanat et d'industries innovantes, notamment en matière environnementale et de développement durable.